**L’ordre libéral (1990-2003)**

**Intro :**

**Définition termes du sujet :**

* Ordre libéral : idéologie menant à une organisation du monde et de la géopolitique mondiale à partir des années 90 sous la direction des Etats-Unis, créée autour des valeurs de respect du droit international, des droits de l’homme, du multilatéralisme au sien des organisations internationales, mais aussi de la diffusion de la démocratie et du libéralisme économique (consensus de Washington), perçus comme les meilleures organisations politiques et économiques possibles.
* 1990 : fin de la guerre froide, Etats-Unis hyperpuissance peut mettre en place l’ordre libéral.
* 2003 : invasion de l’Irak de façon unilatérale, deux ans après les attentats des twin towers : remise en cause de l’ordre libéral par des forces extérieures (ici le terrorisme islamiste) mais aussi intérieur (les Etats-Unis eux-mêmes).

**Problématisation :**

En 1990 la fin de la guerre froide, l’affaiblissement des puissances communistes et l’hyperpuissance américaine vont permettre aux Etats-Unis de mettre en place un nouvel ordre mondial : « l’ordre libéral » défini par le président G.W. Bush. Profondément lié aux valeurs américaines, de l’exceptionnalisme au wilsonisme, ce nouvel ordre porté par la puissance américaine, incarnant une « world police », va engranger de nombreux succès : diffusion du libéralisme économique sous le contrôle des institutions de Bretton Woods, retour des grandes organisations internationales (ONU) et du multilatéralisme, pacification du monde et diffusion de la démocratie. Pour autant dès la fin des années 90 la fin de l’histoire prédite par Fukuyama rencontre de nombreux obstacles. La fin de l’affrontement idéologique de la guerre froide permet la résurgence de forces pour un temps endormies : la revanche de Dieu de Gilles Kepel, la montée des nationalismes entraînent un retour des conflits et l’échec des interventions et des médiations américaines. Surtout la construction de l’ordre libéral entraîne un double mouvement déstabilisateur. D’un côté de nouvelles forces repoussant fermement les valeurs de l’ordre libéral, notamment incarnés par les réseaux islamistes ; de l’autre une hubris américaine, qui fait passer ses propres intérêts avant celle de l’ordre libéral. L’invasion irakienne et la « guerre contre le terrorisme » annoncée par le fils du président ayant le premier formulé l’ordre libéral résonne dès lors comme un constat d’échec.

Face à ce constat, on pourra se demander comment l’ordre libéral a-t-il si rapidement connu un échec.

1. **Les bases de l’ordre libéral :**
2. **Les Etats-Unis, aux racines de l’ordre libéral :**
* L’ordre libéral prend ses racines au sein des valeurs américaines, fondées sur la liberté, la démocratie, le capitalisme. L’exceptionnalisme (la cité sur la colline de John Wintrop ), socle du wilsonisme, est à la base du souhait d’exporter ses valeurs dans le monde entier, et de fonder ainsi un ordre libéral : droit international, multilatéralisme, démocratie, capitalisme.
* Les US vont être les porteurs et défenseurs de cet ordre. Leur hard power leur permet de jouer le rôle de « world police », grâce à un potentiel militaire de tout premier ordre : premier budget, full spectrum dominance, capacité de projection depuis la doctrine Mahan. Ils n’hésitent donc pas à intervenir : Panama en 89, Koweit en 90, Somalie en 92, Haiti en 94, Yougoslavie en 95.
* Leur soft power (Joseph Nye, Bound to lead) leur permet aussi de diffuser l’ordre libéral. L’American Way of Life porté par les FTN et les media américains diffuse une image de prospérité et de bonheur, fondée sur la société de consommation de masse et la liberté individuelle.
1. **Le retour des organisations internationales :**
* L’ordre libéral promeut le multilatéralisme au sein des alliances et des organisations internationales. Les Etats-Unis s’engagent à ne pas agir seuls : les consultations avec les principaux alliés (Europe, Japon, Canada, Asutralie,…) se multiplient (ex amitié Bush-Mitterrand) ; les alliances de la guerre froide sont maintenues mais réorientées vers la défense de l’ordre libéral (exemple de l’OTAN en Yougoslavie ou en Afghanistan en 2001). Surtout l’ONU fonctionne de nouveau, sans blocage de la Chine et de la Russie : exemple de la première guerre du golfe.
* Les organisations économiques issues de Bretton Woods deviennent centrales. Le libéralisme économique s’étend au monde entier avec l’ouverture de la plupart des ex pays communistes, Chine et Russie en tête tandis que le FMI impose ses PAS en Amérique du sud et en Afrique au pays endettés. Le GATT se transforme en OMC, qui devient l’organisation centrale de la diffusion et de la régulation du libéralisme économique.
1. **La faiblesse des anciens adversaires :**
* La Russie en pleine crise économique accepte l’ordre libéral sous Eltsine : adhésion au FMI (92), puis à l’OMC (2012), traité de coopération avec l’UE et l’OTAN,…
* La Chine se concentre sur son développement et ouvre son marché : adhésion au FMI puis à l’OMC en 2001, participation aux principaux traités comme le protocole de Kyoto,… La répression de Tiananmen (89-91) montre cependant qu’elle n’accepte pas l’ordre libéral, mais n’ose pas pour l’instant le contester ouvertement.
1. **Vers la fin de l’histoire ?**
2. **Pacification :**
* Selon F. Fukuyama, le leadership américain et la mise en place de l’ordre libéral va permettre une pacification et une démocratisation du monde entier, entraînant la « fin de l’histoire ».
* On observe une démilitarisation rapide, avec une baisse des budgets pour obtenir les « rentes de la paix », d’environ 1/3 au niveau mondial. Des traités de réduction des armes sont signés comme START entre US et Russie (91-93), avec 2/3 des ogives nucléaires démantelées. De nombreux pays s’engagent dans la non-prolifération nucléaire en rejoignant le TPI de 68 comme en Asie par le traité de Bangkok de 95 ou en Afrique par le traité de Pelindaba (96).
* Les conflits se raréfient avec la fin de la guerre froide et l’action américaine. En Asie la fin des années 80 marque la fin de la guerre d’Afghanistan tantis que le Vientam abandonne le Cambodge. En Amérique du sud de nombreuses guérillas communistes disparaissent, notamment au Nicaragua après la chute des sandinistes, au Salvador ou au Guatemala.
1. **Démocratisation :**
* Les droits de l’homme deviennent l’un des piliers du droit international. Au sein de l’ONU sont créés les commissariats aux droits de l’homme dès 1993, puis la cour pénale internationale en 2002. Des Tribunaux pénaux internationaux sont créés sous l’égide de cette dernière pour juger les responsables des crimes en Yougoslavie et au Rwanda.
* Les interventions au nom des droits de l’homme et de l’aide humanitaire se multiplient : Somalie (Restore hope) contre guerre civile et famines ; Haïti contre exactions régimes militaires ; Balkan contre génocides.
* La démocratie progresse, portée par les Occidentaux, à travers par exemple la Fondation *National endowment democracy américaine,* ou l’UE en Europe. Ainsi de la fin des années 80 à la fin des années 90 le monde connaît une vague de démocratisation : les pays d’Europe de l’est après 89, Taiwan, la Corée du Sud, Singapour en Asie, l’ensemble de l’Amérique latine, l’Afrique du sud en 94 avec l’abandon de l’Apartheid.
1. **Le Grand Moyen Orient démocratique.**
* Les Etats-Unis connaissent un pivot de l’Europe vers le PMO, qui correspond aux visées de l’ordre libéral : un espace de dictatures et de monarchies, miné par les conflits, et dont les ressources en pétrole contribuent à la stabilisation de la prospérité mondiale. L’idée est d’intervenir pour créer un « Grand moyen Orient démocratique » selon les futurs mots de Bush junior.
* Ce pivot semble dans un premier temps couronné de succès : fin de la guerre Iran-Irak, fin de la guerre civile libanaise en 1990 par les accords de Taeff, intervention au Koweit en 91, enfin accord d’Oslo en 93 qui semble apporter une solution finale au conflit israélo-arabe.
1. **La remise en cause :**
2. **Permanence et retour des conflits :**
* Retour du religieux : selon Gilles Kepel, qui parle de « Revanche de Dieu », avec la fin de la guerre froide mais aussi en réaction aux valeurs portées par l’ordre libéral, le monde connaîtrait un retour puissant du religieux, sur la base de valeurs traditionnelles souvent peu démocratiques. C’est le cas dans toutes les religions : la montée du nationalisme hindou en Inde portant Modi au pouvoir à la fin des années 90 ; la montée des évangélistes chrétiens en Amérique du sud qui s’opposent aux régimes démocratiques de gauche ; la montée du judaisme orthodoxe qui participe à la faillite des accords d’Oslo (assassinat de Rabin en 95) ; surtout la montée de l’islamisme radical, avec la montée en puissance des partis islamiques et l’introduction de la Charia dans les lois (Pakistan, Algérie, Indonésie,…) et de nouvelles théocraties comme au Soudan ou en Afghanistan. Cette montée des extrémismes religieux entraîne la permanence et/ou la reprise des conflits : guerre civile en Algérie entre forces armées et islamistes, échec des accords d’Oslo, reprise de la guerre civile au Liban au début des années 2000, etc…
* La fin de la guerre idéologique permet aux nationalismes de se réaffirmer, et de multiplier les conflits. Aux portes de l’Europe le conflit Yougoslave entre 93 et 95 met aux prises Serbes slaves et orthodoxes, Bosniaques albanais et musulmans, Croates catholiques. Surtout l’Afrique reste l’épicentre des conflits, connaissant sa  « décennie sombre » dans les années 90 : conflits au Libéria, en Sierra Leone, en Angola, en Somalie, et surtout génocides au Rwanda (94-95) et au Zaïre (97-2002), nommée première guerre mondiale africaine par l’ampleur des destructions.
* Face à ces conflits l’ordre libéral et les interventions américaines se heurtent à des échecs. C’est par exemple le cas en Somalie en 92 avec l’intervention « Restore Hope », où les GI seront pris à parti par la population, leur cadavre trainé dans la boue, entraînant une onde de choc au sein de la population américaine.
1. **Les nouvelles oppositions :**
* De nouvelles formes d’opposition apparaissent sur fond de mondialisation et de contestation des valeurs de l’ordre libéral, notamment au PMO avec le terrorisme islamiste. Centré sur la notion de Jihad, il emprunte à la mondialisation pour se constituer en réseau international, avec notamment Al-Qaida, naît en Afghanistan dans les années 80 sous l’égide de Ben Laden, mais devenu un réseau mondial au début des années 2000.
* Si les attaques terroristes se concentrent d’abord dans le monde musulman et touche les musulmans, l’ennemi désigné sont l’occident et l’ordre libéral. Des premières attaques touchent les intérêts US dans les années 90 (ambassade du Kenya, flotte du golfe d’Aden), mais l’attentat des Twin Towers (11/09/2001) marque un tournant.
1. **L’hubris américain.**
* Dès la fin des années 90 l’Hubris s’empare des US : « nation indispensable » de M. Allbright, ou encore « Empire Bienveillant » de R. Kagan. Persuadés d’être indispensables et de devoir imposer leurs objectifs au monde entier, les US vont délaisser progressivement le multilatéralisme pour suivre leurs propres objectifs. On observe un retour de la sémantique guerrière et religieuse de la guerre froide, avec la définition des rogue states, états voyous qu’il faut combattre, mais dont le nombre varie beaucoup selon les ambitions géopolitiques des US.
* Dès la fin 90, refus de signer grandes conventions aux noms des intérêts américains : traité TICE de 96 sur la dénucléarisation, protocole de Kyoto de 97,… Parallèlement l’ONU est critiquée, les US imposant leur candidat Kofi Annan contre Boutros-Boutros Gali jugé trop critique. Pire, en 99 les US interviennent au Kosovo malgré le veto russe.
* Les Etats-Unis en guerre : l’attentat des twin towers fait définitivement basculer l’ordre libéral. Pour Bush, « les US sont en guerre », loin de la vision pacificatrice du début des années 90. Les invasions de l’Afghanistan et surtout de l’Irak, malgré les véto de la France, Chine et Russie, marquent une mutation de l’ordre libéral, qui sera désormais beaucoup plus fondé sur l’unilatéralisme américain, l’usage de la force et le droit d’ingérence, derrière le concept de « nation building » dans les années 2000.